

TRAVAUX



Bruno Dierbord

L'entrée côté rue Saint-André.

## SAINT-VAIZE, un nouveau regard sur la colline

**F**in juillet, le dernier des 47 logements de l'Ilot Saint-Vaize était livré à ses occupants radieux. De jeunes parents, avec deux enfants, tout à leur joie de découvrir leurs nouvelles chambres, avec vue. Au choix : l'église Saint-André au nord, le clocheton de l'Hôtel de Ville et le Donjon au sud. Et, sous leurs fenêtres, le jardin en terrasses qui épouse la colline. Un jardin qui sera complètement achevé dès que l'automne sera installé et dans lequel il sera alors vraiment agréable de se promener. Car si le projet de l'Ilot Saint-Vaize comprend des



L'escalier majestueux de l'ancien Hôtel Saint-Vaize.

Bruno Dierbord

logements sociaux, loués par la SA HLM, il comporte aussi un parking souterrain public<sup>(1)</sup> et un jardin public. Ce qui nous permet à tous d'ajouter un nouvel itinéraire à nos promenades dominicales... Une vraie volonté de la municipalité qui avait souhaité, dès la conception du projet, à la fois transformer le quartier et les logements vétustes qui s'y trouvaient et permettre aux Niortais de s'approprier un peu plus la colline Saint-André...



Bruno Dierbord

Petites fenêtres gothiques.

Et le pari est réussi, grâce au talent conjugué de l'architecte missionné sur ce projet (Jean-François Milou) et des artisans qui y ont travaillé. Que vous abordiez les lieux par le sud (entrée rue du Pont, avec une magnifique perspective sur Saint-André), par l'ouest (entrée rue Saint-André, sous le porche majestueux

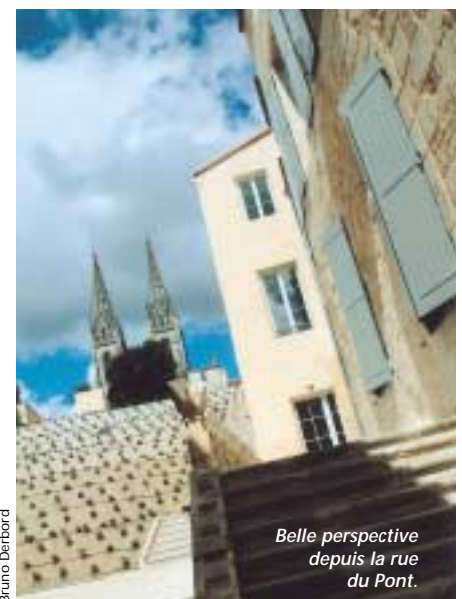
de l'ancien Hôtel Saint-Vaize) ou par le nord (entrée rue Jean-Migault), les richesses des lieux nous surprennent. Ici, des balustres qui soulignent une entrée, là des fenêtres gothiques géminées, un majestueux escalier en fer forgé que l'on devine derrière une porte vitrée... Sans oublier, du côté de la rue Basse (l'Ilot Saint-Vaize est au cœur de quatre rues), la superbe façade Art Nouveau des anciens Bains douches, qui abrite aujourd'hui deux logements. " Nous nous sommes laissé guider par l'existant, explique l'architecte. De ce fait, nous n'avons pas une fenêtre identique, pas un appartement semblable, pas de répétitivité. C'est vrai que c'est un projet assez atypique en matière de logement social du fait de la configuration des lieux. Et parce que tout le monde avait envie d'en faire une réalisation exemplaire..." Les 47 logements disséminés dans les huit bâtiments ont tous accès soit au jardin public, soit, pour certains, à de petits jardins privatifs. " Tous nos logements ont été attribués avant la fin des travaux, précise M. Tempéault, responsable du service Construction de la SA HLM. Des travaux qui ont duré deux ans, comme nous l'avions prévu. Deux années au cours desquelles les riverains ont été mis à contribution mais tout s'est fort bien passé." Un peu plus haut sur la colline, un nouveau chantier

# NIORT *du no*

*Les différents chantiers qui donnent un nouveau visage à notre ville ont repris de plus belle. Avec une exigence pour les équipes de terrain : respecter les riverains et... les délais. Une mission fort bien accomplie à l'Ilot Saint-Vaize, qui s'est terminé cet été et change la physionomie du bas de la colline Saint-André. Vivre à Niort vous offre une visite guidée... Puis nous mettrons le cap sur la colline opposée, l'avenue de Paris, le boulevard de l'Atlantique... En prime, nous ferons un tour d'horizon des grands projets à venir.*

démarre sous la bannière HLM : 18 logements dans l'ancienne demeure des Servantes de l'Eucharistie, place Chanzy, qui devraient être livrés dans un an.

(1) Sur abonnement auprès de la Sopac.



Bruno Dierbord

Belle perspective depuis la rue du Pont.

## EN BREF...

### ■ Avenue de Paris

La première tranche de travaux, située au carrefour des rues de la Terraudière et Voltaire, vient de s'achever, sans autre souci que les inévitables ralentissements des heures de pointe. Mais il faut dire que la transformation d'une des avenues les plus fréquentées

# rd au sud



Les travaux sur la plus grande avenue de Niort avancent dans les temps.

de notre ville se passe le mieux possible et que les riverains jouent le jeu. Et font même part de leur satisfaction car la grande avenue devrait bientôt avoir fière allure avec ses nouveaux matériaux aux couleurs claires, son mobilier urbain "design" et les plantations (une centaine d'arbres au total) qui seront faites à la fin des travaux. La deuxième tranche de travaux vient de démarrer (grande ligne droite de l'avenue, jusqu'au carrefour avec la rue de Souché) et devrait s'achever, sous réserve des conditions météo, à la fin de l'année. Rappelons que, pour accompagner les travaux, deux parkings ont été ouverts rue Tartifume et qu'un autre parking doit ouvrir aux numéros 84-86 de l'avenue. Sachez aussi que la municipalité a souhaité qu'ils soient gratuits pendant toute la durée du chantier.

## ■ Boulevard de l'Atlantique

L'un des chantiers majeurs de l'année qui s'achève est presque terminé. Tous les aménagements de voirie, qui avaient pour objectif de rendre les déplacements des piétons entre le Clou-Bouchet et le centre commercial plus sûrs, sont faits : les deux nouveaux ronds-points et la chaussée réaménagée en deux fois une voie.

Et, vous l'aurez constaté, la nouvelle configuration des lieux ralentit les voitures comme prévu. Restent les aménagements paysagers qui viendront donner de nouvelles couleurs à cette portion du boulevard.

Un marché d'appels d'offres va être lancé pour créer une fontaine sur l'un des ronds-points et planter arbres et arbustes sur les terre-pleins centraux. L'idée étant de faire des barrières végétales pour emplier un espace jusqu'ici entièrement dévolu au bitume et au béton. Et offrir un nouveau paysage aux habitants comme aux clients du centre commercial.

## ■ Parking près du lycée Paul-Guérin

A la demande des riverains et des usagers du lycée, la Ville aménage un parking autour du lycée Paul-Guérin. Un parking de 60 places dans un premier temps, auxquelles seront ajoutées ensuite 120 autres places. Destiné aux lycéens, de plus en plus nombreux à avoir une voiture, et à leurs professeurs, ce parking devrait libérer des places de stationnement dans le quartier, jusqu'ici largement occupées. A noter que ces travaux se font en coordination avec ceux réalisés dans le lycée proprement dit et devraient durer trois ans.

## ■ Presbytère de Saint-Hilaire

Le superbe presbytère de l'église Saint-Hilaire, situé tout en haut de la place de la Brèche, rue du 14-juillet, a été rénové cet été. La Ville en est en effet propriétaire. La très belle façade et les

huisseries, peintes en bleu avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, devraient être du meilleur effet lorsque la place de la Brèche sera à son tour entièrement recréée.

## ■ Rue de l'Huilerie et rue des Fossés

Ces deux petites rues, situées sur la colline Notre-Dame, près de la place Saint-Jean, vont être complètement rénovées. Objectif : leur donner le même aspect agréable que les rues voisines récemment réaménagées : rue Porte-Saint-Jean et rue Taury. La circulation a donc d'abord été coupée rue des Fossés à la fin août pour permettre aux équipes de mettre la rue à plat (sans trottoirs) et de faire un caniveau central. Les piétons auront quant à eux deux bandes de chaque côté de la rue, délimitées par des potelets. Seule ombre au tableau : le numéro 4 de la rue des Fossés où avait été démolie une maison et où les murs n'ont pas été suffisamment consolidés par le propriétaire. La Ville, par mesure de sécurité, est en contact avec le propriétaire mais a préféré ne pas engager de travaux sur cette portion de la rue.



La rue de l'Huilerie et la rue des Fossés vont ressembler à leur voisine de la Porte-Saint-Jean.



La superbe façade du presbytère Saint-Hilaire rénové cet été.

## ■ Les grands projets

### PLACE DE LA BRÈCHE

Depuis le choix des équipes lauréates – Jean-François Milou pour l'aménagement de la place et Gérard Lancereau pour l'aménagement du bas de la Brèche – les ingénieurs de la Ville et les architectes travaillent de concert pour mettre au point les marchés de maîtrise d'œuvre. Un long travail de préparation totalement indispensable avant toute chose et qui permettra de mieux cerner les plannings et les interventions sur la place. Les premiers coups de pioche devant être donnés avenue de la République au début de l'année 2005, si aucun retard n'intervient d'ici là dans les procédures et études préalables.

### PLACE DU DONJON

L'objectif de la Ville est de réaliser les travaux du parking souterrain en 2004 et 2005 (juste avant que ne commence la place de la Brèche). Il s'agit en effet de construire 300 places de parking qui devraient jouer leur rôle lors de l'aménagement de la grande place niortaise. Prévu sur deux niveaux dont un suffisamment haut pour accueillir les véhicules utilitaires des commerçants des Halles, concertés sur le projet, le parking du Donjon devrait utiliser la pente naturelle des lieux et avoir son entrée quai de la Préfecture. ■

Véronique Leclerc

# Un kilomètre à pied, ça n'use pas les souliers !



**Obligatoire dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants, le Plan de déplacements urbains a été lancé à l'échelle de la CAN. Première étape : un diagnostic de tous nos déplacements vient d'être rendu public.**

nous soyons, alerte Michel Pailley, le conseiller municipal délégué au PDU. A l'échelle de l'agglomération, on compte 1,35 voiture par ménage. C'est beaucoup plus que des villes de taille comparable..."

Nous le pressentions déjà et l'avions entendu mille fois répété : Niort était censée détenir le record de France du nombre de voitures par foyer... Une réalité qui vient d'être dûment confirmée par toute une série d'études et de statistiques<sup>(1)</sup> réalisées dans le cadre du Plan de déplacement urbains (PDU) rendues publiques fin septembre. Le PDU est un document rendu obligatoire par plusieurs textes de lois dans toutes les agglomérations françaises de plus de 100 000 habitants et qui a pour objectif de définir, pour dix ans, des orientations en matière de circulation, de stationnement, de moyens de transports alternatifs. Avec une priorité : diminuer le trafic automobile et, par tant, la pollution.

Les tristes records de pics d'ozone battus cet été en raison de la canicule nous rappellent que nous devons impérativement changer nos habitudes. "On arrive à une situation telle que l'on doit tous s'engager à diminuer la circulation automobile. Ou nous risquons l'engorgement, toute ville moyenne que

A Niort, ce chiffre est de 1,2 véhicule par ménage. 60 % des ménages de deux personnes et 94 % des ménages d'au moins trois personnes ont au moins deux véhicules. Des données



## Les étapes du PDU

- Etudes auprès des habitants de la CAN et diagnostic sur nos déplacements ..... **2002 et 2003**  
(réunions publiques fin septembre 2003)
- Définition d'objectifs communs et construction de scénarios (différentes solutions envisageables) ... **2004**
- Elaboration d'un plan d'actions ..... **2005**
- Approbation du PDU par les élus, la population (enquête publique) et par arrêté préfectoral ..... **2006**

qui s'expliquent par le fait que nous bénéficions d'un niveau socioprofessionnel plutôt élevé et que les Niortaises travaillent plus que la moyenne nationale (48 % de la population active niortaise est féminine). "Les enquêtes révèlent aussi que nous ne faisons en moyenne que 3,29 déplacements par jour et par personne, ce qui est moins que dans les autres agglomérations françaises. Mais ce qui signifie aussi que nous avons un potentiel de déplacement énorme !" précise Michel Pailley.

En résumé, si toutes les voitures du bassin niortais se mettent à circuler à plein régime, nous risquons de connaître les joies des embouteillages et de la pollution comme dans les grandes villes. Sans oublier le stationnement qui est un point sensible dans le centre. Et pourtant, Niort compte pas moins de 7 300 places publiques en centre-ville (10 000 places

privées et publiques confondues) soit une place pour 8 habitants (moyenne nationale : 1 pour 15). Mais le taux d'occupation est de... 110% dans l'hyper centre saturé par le stationnement "sauvage". Et la grosse majorité des places (60 %) sont occupées par des usagers longue durée, les fameuses "voitures ventouses"...



"Nous risquons de décourager les visiteurs de venir dans notre centre-ville,

s'inquiète Michel Pailley. Il faut que nous inversions la tendance. Bien sûr, le PDU va aider les élus à prendre un certain nombre de décisions comme l'extension du réseau des bus ou l'aménagement de pistes cyclables. Mais il faut aussi que chacun d'entre nous participe au mouvement..."

Près de 80 % des déplacements motorisés se font comme conducteur de voiture par exemple... Et nous ne faisons que 0,5 déplacement à pied par jour par personne... Deux chiffres supplémentaires qui devraient nous aider à penser plus souvent au co-voiturage et à la marche (ou au vélo) pour des petits trajets... Car la chanson a tout faux : un kilomètre à pied, ça n'use pas les souliers ! ■

Véronique Leclerc

(1) Enquêtes "ménages" réalisées par l'Insee et le Cete de Lyon en janvier et février 2003 auprès de 2167 ménages de la CAN tirés au sort. Enquêtes de circulation réalisées par la DDE en juin 2003, enquêtes sur le stationnement et sur les transports collectifs réalisées par Municipalité Service en octobre 2002.

# Cinq ans d'actions à Atakpamé

*L'Anjca dresse le bilan de ces cinq dernières années au service de la coopération entre Niort et sa jumelle togolaise.*

Pour dresser le bilan de ces cinq dernières années, l'Anjca<sup>(1)</sup> a soumis à l'ensemble des acteurs de la coopération entre Niort et Atakpamé un questionnaire qui a permis à chacun de s'exprimer, autant sur les réalisations que sur le mode de fonctionnement et l'avenir de cette collaboration qui dure depuis 17 ans. Au final, un document de 35 pages synthétisant les résultats a été transmis à tous les partenaires, Niortais et Atakpaméens, bien sûr, mais aussi de la Région et du ministère des Affaires étrangères. "C'est une bonne chose, précise André Pineau, président de l'Anjca, car nous avons besoin de prendre du recul régulièrement."

Dans un contexte général particulièrement difficile au Togo, les Atakpaméens ont mis en place, au fil des ans, un pro-

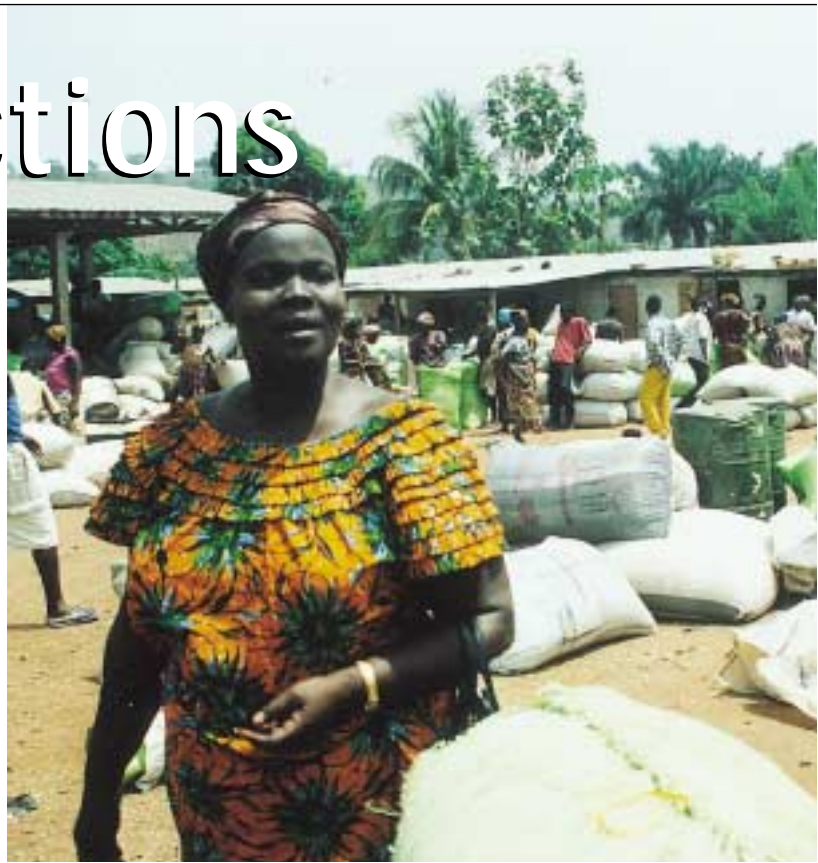
gramme municipal à long terme au sein duquel s'inscrivent les réalisations à porter au budget annuel de la coopération. La dotation de la Ville de Niort en représente 25 %, ce qui équivaut à environ 40 centimes d'euro par Niortais. Le choix des projets est discuté lors d'un large débat à travers les 15 quartiers que compte cette ville de plus de 65 000 habitants et "l'idée démocratique finit toujours par indiquer la priorité", souligne un Atakpaméen.

## Objectif : l'autonomie

Dans un pays où les deux tiers des habitants a moins de 30 ans, les réalisations entreprises ces cinq dernières années ont permis la construction de classes et de collèges, sans oublier l'accès à la culture pour tous



Bientôt, ces enfants disposeront d'une nouvelle école maternelle (les travaux ont débuté en août dernier).



De la procédure d'appels d'offres à la réalisation et la gestion, les projets sont pris en charge par les Atakpaméens eux-mêmes, comme le marché aux céréales, géré par une association de femmes.

avec l'équipement de la bibliothèque (dont la réputation rayonne jusqu'à la capitale) et la création d'un centre culturel. Autres préoccupations majeures des Atakpaméens : l'assainissement et la construction de latrines (certaines avec douche), mais aussi le développement du commerce local sous forme de kiosques et d'un marché aux céréales, dont la réussite permet d'apporter des recettes au budget municipal (le seul du Togo à contenir une ligne d'investissement).

"Ce jumelage est le plus vivant du Togo, se réjouit un Atakpaméen, il faut encore le consolider pour le développement de notre ville. Les échanges sont un excellent moyen." A bon entendeur... ■

Isabelle Jeannerot

(1) Association niortaise pour le jumelage et la coopération avec Atakpamé, tél. 05 49 09 07 12.

## Que faire depuis Niort ?

Au sein de l'Anjca, plus de 200 bénévoles niortais veillent à ce que la totalité des sommes collectées soit consacrée à la réalisation de projets concrets. Ce budget provient non seulement des cotisations des adhérents de l'association, mais aussi des animations (lors d'une fête de quartier, par exemple) et de la vente de cartes de vœux, notamment lors de la Semaine de la solidarité internationale organisée chaque année en novembre. Le grand projet des trois prochaines années concerne l'environnement de la rivière Eké qui, en l'absence d'infrastructures, sert aujourd'hui de dépotoir et de collecteur d'eaux usées, voire de lieu d'aisance.

# Une petite révolution à la crèche Angélique



Bruno Derbord

L'espace de la crèche Angélique a été entièrement repensé.



Bruno Derbord

Après un an de travaux, la crèche Angélique a rouvert ses portes avec une nouvelle conception de l'accueil des bébés.

Tandis que Flavien, 9 mois, Mathéo, 1 an et Félix, 15 mois, goûtent, confortablement installés dans leurs transats, les "grands" (entre 18 mois et 3 ans) s'éparpillent dans les salles aux tons pastels. Dehors, Louise batifole dans l'herbe, Jeanne cherche un trotteur, Charline grimpe sur un jeu. Dans les dortoirs, quelques endormis prolongent leur sieste. Il est 15 h et la crèche Angélique s'éveille doucement dans un bâtiment qui d'emblée paraît plus clair et plus ouvert.

Après le déménagement provisoire rue de l'Yser, en février 2002, et le transfert de la halte-garderie rue Bonneville<sup>(1)</sup>, la crèche du Clou-Bouchet a rouvert ses portes en février dernier. Un an de travaux, pour un budget de 357 000 euros, aura été nécessaire pour réorganiser les locaux en fonction d'un mode d'accueil qui commence à se développer en France. Cette véritable évolution répartit les bébés par

"familles", c'est-à-dire des petits groupes d'enfants d'âges différents et non plus par tranches d'âge. " Cela leur permet de retrouver toujours les mêmes personnes référentes (et les mêmes camarades de jeu !) tout au long de leur prise en charge par la crèche (de 3 mois à 3 ans), explique Catherine Boin, la nouvelle directrice, qui a pris ses fonctions début juin. La difficulté, ajoute Noël Boisanger, responsable du secteur enfance au CCAS, c'est de multiplier le nombre de dor-

toirs et de pièces à vivre par le nombre de familles (NDLR : au minimum, pour la capacité d'accueil de 53 places de la crèche Angélique, 3 dortoirs et 3 espaces d'éveils sont nécessaires), ce qui s'avère une contrainte importante en matière d'équipement."

## Le jeu, c'est sérieux !

L'espace a donc été entièrement repensé : tout d'abord, on a supprimé le mur qui séparait la halte-garderie de la crèche pour offrir une vaste salle d'activités où trône une aire de jeu, à côté de l' incontournable piscine à balles et d'un bac à semoule (moins salissant que le sable). C'est là que se déroule le repas du midi pour les plus grands, selon un concept novateur lui aussi : le self !

Ensuite, trois "mini-crèches" ont été aménagées. Chacune des trois familles dispose désormais d'un vestiaire, de sanitaires, d'un dortoir (un dortoir supplémentaire a été entièrement créé) et d'un espace d'éveil, sans oublier un accès au jardin extérieur dont l'aire de jeux a été complètement revue avec un sol souple qui

amortit les chutes. Autre innovation : l'ancien patio a été couvert et reconverti en salle de jeux d'eau (chauffée) avec sol antidérapant. Enfin, à côté de la réfection des parties techniques et de la création de locaux spécifiques pour les poussettes, un espace a été réservé au pédiatre et au psychologue.

Au final, la capacité d'accueil de 53 places reste inchangée. " L'essentiel, souligne Catherine Boin, c'est que nous pouvons davantage nous adapter à la demande des parents et accueillir les enfants dans un même lieu pour quelques heures, une demi-journée ou la journée entière." Et nombreux sont les parents qui ont pu constater les effets bénéfiques de cette formule sur le comportement de leur enfant. " Après les premières réticences, surtout par crainte de l'agressivité des plus grands envers les petits, les parents sont finalement ravis", se réjouit Stéphanie, éducatrice de jeunes enfants. ■

Isabelle Jeannerot

(1) A cette occasion, 16 places de halte-garderie ont été recrées dans le quartier, puisque la structure existe toujours.



Bruno Derbord

## Une nouvelle cuisine à la crèche Aquarelle

La crèche Aquarelle dispose, depuis fin août, d'une cuisine flambant neuve. Profitant de la semaine de fermeture du 15 août, des travaux de réfection et de rééquipement ont été entrepris dans la structure du chemin des Coteaux de Ribray, pour un budget total de 21 000 euros. Remplacement de l'électroménager (hotte, fourneau...) et des faïences, mise en place de matériaux en aluminium et installation d'un lave-vaisselle devraient considérablement faciliter la vie du personnel. Pour mettre les petits plats dans les grands et cuisiner aux petits oignons, et ce, pour le plus grand plaisir des papilles de nos chères têtes blondes et brunes. ■



Bruno Derbord

## La crèche de L'Entraide maternelle évolue

**L**a petite crèche du centre-ville, l'Entraide maternelle, située près de la mairie, rue du Mûrier, est en pleine (r)évolution : la présidente (et fondatrice) de l'association qui gère l'établissement, Madame Thérèse Chauvet, souhaitait en effet passer la main après plus de 30 années de dévouement. Contact avait été pris auprès du Maire pour assurer la pérennité de la petite crèche, très appréciée pour la qualité de son accueil (6 jours sur 7) et sa situation. Après concertation avec le personnel et les familles, une solution sur-mesure a été trouvée, à l'unanimité : les locaux sont repris par la Ville mais le mode de fonctionnement sous forme associative continue.

Le 5 septembre dernier, le Maire, Alain Baudin, et Madame Chauvet ont signé l'acte de donation des locaux à la mairie et fin septembre, un nouveau conseil d'administration a été élu, composé de parents et de grands-parents. Une formule originale qui devrait garantir une longue existence aux 45 berceaux de la rue du Mûrier. ■

## ENVIRONNEMENT

# La propreté c'est l'affaire de tous

*A l'initiative du Maire, la Ville s'est mobilisée lors d'une semaine d'actions sur la propreté en ville. Bilan.*

**D**u 2 au 6 juin, les équipes municipales de balayage et de nettoyage ont été renforcées à l'occasion d'une vaste opération sur la propreté en ville. Principal objectif : dresser un état des lieux très précis des dégradations (tags et déjections canines notamment, deux des fléaux qui chaque jour souillent nos rues), afin de pouvoir mettre en place un "plan de bataille" à l'année. 18 agents ont pu répertorier précisément (localisation, type de surface, hauteur et type de tag) l'ensemble de ces dégradations infligées au territoire communal, parvenant au chiffre de 700 tags. Parallèlement, durant la semaine, neuf

nouveaux ni isolé : partout en France, les communes expérimentent différentes méthodes qui vont de la prévention à la répression. L'étude confiée à l'Afirac<sup>(2)</sup> est une première étape dans la mise en place prochaine d'une solution adaptée pour notre ville. Un programme va être étudié pour prévoir la mise à niveau des installations existantes (les "canisites", espaces réservés aux déjections canines) et la création de lieux d'ébats pour les chiens, sans oublier l'incitation au ramassage (avec installation de distributeurs de sacs et de poubelles spécifiques).

### Tous mobilisés

A force de passer et repasser sans arrêt dans les rues, notamment avec un engin adapté aux espaces resserrés du centre-ville (lire l'encadré), cette opération prouve qu'on obtient des résultats. Reste la question du coût supplémentaire : 15 000 euros environ pour cette seule semaine. Est-ce le prix à payer pour ne pas voir notre ville transformée en poubelle ? Tant il est vrai que les efforts des 34 agents affectés en permanence au balayage, pour un budget annuel de plus de 1,3 million d'euros (non compris l'investissement en camions balayeurs), ne



Bruno Derbord

*Cinq "écovilles" ont fait leur apparition dans nos rues : ces véhicules électriques sont silencieux et non polluants.*

sont rien sans une prise de conscience essentielle de chacun d'entre nous : nettoyer, c'est bien, ne pas salir, c'est mieux. En effet, même si la Ville travaille sans relâche à améliorer le service rendu à ses habitants, ces solutions techniques ne sauraient être efficaces sans le civisme de tous. Ultime paradoxe quand on sait que la propreté en ville est un souhait partagé par l'ensemble des Niortais. ■

I.J.

*(1) Après dépôt de plainte auprès du commissariat, il suffit de contacter l'AIN (Association intermédiaire niortaise, missionnée par la Ville), tél. 05 49 77 24 50.*

*(2) Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie.*



Bruno Derbord

personnes (dont deux spécialement habilitées à utiliser une nacelle pour les tags situés à plus de 2 mètres de hauteur) ont procédé à l'effacement de près de 100 tags, autant sur les bâtiments municipaux que sur les immeubles privés pour lesquels les propriétaires avaient fait appel au service gratuit proposé par la mairie<sup>(1)</sup>. A la difficulté d'intervenir sur certains matériaux, s'ajoute le sentiment d'un éternel recommencement qui coûte la bagatelle de 150 000 euros par an à la collectivité.

Même constat désolant en ce qui concerne les déjections de nos amies les bêtes. Un problème qui n'est ni

### Un engin adapté au centre-ville

*Elle a fait une démonstration remarquable lors de la semaine de la propreté. Convaincante puisque le conseil de quartier du centre-ville a aussitôt proposé d'en affecter la dépense au crédit de quartier (coût : 35 000 euros). Très maniable, cette "balayeuse-aspiratrice" passe partout, y compris dans les petites rues du centre-ville où les camions balayeurs n'ont pas accès. Elle se déploie sur 1,20 mètre de large à une vitesse moyenne de 5 km/h, et ce, même le long des vitrines. En plus, elle permet d'aspirer les déjections canines puis de pulvériser un liquide désinfectant et parfumé.*

# Au Cij, une question c'est une réponse



Bruno Desbordes

Le Cij est une mine d'infos, accessible à tous, quel que soit votre âge...

*Le Centre information jeunesse accueille le public du lundi au vendredi. Objectif : le droit à l'info pour tous, de 7 à 77 ans.*

Situé depuis deux ans à l'Espace Michelet derrière l'Hôtel de Ville, le Centre information jeunesse, service de l'association des Maisons pour tous, est un lieu de ressources. Cette structure apporte à tout public une mine d'informations dans tous les domaines en passant par l'enseignement, l'emploi, les loisirs, le sport mais aussi par des services comme les jobs saisonniers, le co-voiturage, le point cyb... Si le sujet demande la réponse d'un professionnel, le public peut être orienté vers des organismes spécialisés comme la Caisse primaire concernant des droits sociaux. L'objectif étant d'apporter l'information

et l'orientation, gratuitement, à tous sans aucune restriction et en toute discrétion.

Nicole, responsable du Cij, Marie et Monique nous accueillent avec le sourire, dans un environnement très agréable, lumineux et surtout spacieux (150 m<sup>2</sup>). Vous désirez un renseignement ? Aucun problème ! Tout est soigneusement classé et archivé et tout a été mis en œuvre pour que la consultation soit facilement accessible par le public. Le petit plus des Cij, c'est que la base de données est nationale, ce qui signifie que, que vous soyez à Niort, à Nice, ou même à Ajaccio, les informations sont identiques.

La seule variante niortaise : l'organisation des mercredis de l'info. Des thèmes comme la santé, la citoyenneté, l'emploi, la mobilité, l'Europe, les loisirs sont abordés avec des professionnels six journées ou après-midi, de septembre à juin.

Attention ! Un détail qui a son importance, le Cij est ouvert à tous sans aucune limite d'âge. De 7 à 77 ans, vous avez toutes les chances de trouver les réponses à vos questions. ■

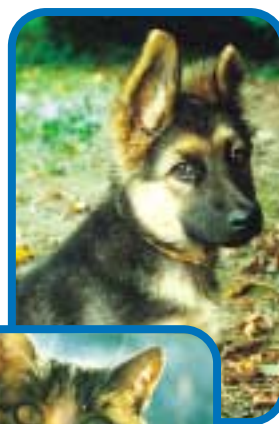
Sylvie Pauleau

*Du lundi au vendredi de 10 h à 18 h : Centre information jeunesse, Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien-Musée, Tél. : 05 49 17 50 53 Fax : 05 49 17 50 54 E-mail : cij-79@wanadoo.fr*

## Le saviez-vous ?

**Plus de trois millions de personnes en France sont touchées par une maladie rare ou "orpheline". Qu'elles soient d'origine génétique ou non, ces maladies sont graves, chroniques et invalidantes et ont longtemps été oubliées de la médecine. Les personnes qui en souffrent ont de grandes difficultés à sortir de leur isolement et être orientées vers des professionnels compétents. Maladies rares Info services est une association soutenue par le ministère de la Santé qui a pour mission d'écouter, d'informer et d'orienter toutes les personnes concernées par les maladies rares. Accessible de la France entière pour le prix d'un appel local, ce service joue un rôle essentiel pour les malades et leurs proches. ■**

Contact : Numéro azur 0 810 63 19 20, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h ou par mail [info-services@maladiesrares.org](mailto:info-services@maladiesrares.org)



## Ils n'attendent que vous

Vous recherchez un animal de compagnie et êtes sûr de votre engagement ? Jeunes chatons, gentils bâtards ou chiens de race n'attendent que vous au refuge municipal pour animaux. Situé chemin de Mal-Bâti (près de l'avenue de Nantes), il vous accueille sept jours sur sept, 365 jours par an, de 14 h à 17 h 30. Tél. 05 49 73 02 81.

## COMMUNIQUÉ

### Démarchages frauduleux

Le service municipal de l'Eau a reçu à plusieurs reprises des appels d'usagers contactés par des prétendus agents souhaitant faire des prélèvements à leurs robinets. La mairie rappelle que les prélèvements sont effectués en général à la demande des usagers eux-mêmes et qu'en tout état de cause, les agents municipaux ont des badges et des véhicules à l'effigie de la Ville qui attestent de leur fonction. Il est donc recommandé de ne pas recevoir ces personnes avant d'avoir dûment vérifié auprès du service de l'Eau qu'une démarche de contrôle sanitaire était en cours dans votre quartier. *Renseignements Régie municipale de l'eau, tél. 05 49 78 74 74.* / **La Cramco** (Caisse régionale d'assurance maladie du Centre-Ouest) met également en garde ses assurés contre les démarchages abusifs réalisés par des personnes mal intentionnées. Ces individus peu scrupuleux se recommandent en effet des caisses de retraite pour obtenir des rendez-vous au domicile des retraités niortais. Sachez qu'avant toute visite à domicile, les agents de la Cramco envoient systématiquement un courrier officiel afin de convenir d'un rendez-vous. La Cramco précise par ailleurs qu'il est inutile de lui envoyer vos avis d'imposition 2002 puisqu'elle est reliée par informatique à la Direction générale des impôts.

## TÉLEX

Les Francas des Deux-Sèvres organisent deux sessions de formation générale au Bafa (animateurs) du 23 au 30 octobre. Les stages d'approfondissement se tiendront du 27 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, sur deux thèmes : l'enfant et les activités buissonnières ; du grand jeu au jeu de plateau. Une formation à destination des directeurs (BAFD) est également proposée. *Renseignements au 05 49 09 03 83.* / L'association Niortgorod dispense des cours de russe tous niveaux. *Contact au 05 49 05 79 79 ou au*

*05 49 75 60 39.* / L'Onisep a sorti à la rentrée deux nouveaux guides à destination des collégiens, des lycéens et... de leurs parents. Le premier, "Réussir au lycée, le guide des parents" dans la collection Dossiers, passe en revue toutes les orientations possibles et explique en détail le déroulement de la seconde. Le deuxième, dans la collection Parcours, présente "Les métiers du tourisme et du voyage". Une mine d'infos sur un secteur qui continue d'attirer de nombreux jeunes. *Point de vente : CIO, 65 av. de Limoges, tél. 05 49 24 15 71.*

## CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES

# Les anciens soldats de l'Onu ont leur drapeau

En deux ans – ses statuts ont été déposés le 26 septembre 2001 – la Fédération nationale des anciens des missions extérieures des Deux-Sèvres s'est fait une place parmi les anciens combattants du département. L'association regroupe les anciens des missions extérieures de 1964 à nos jours (citons les conflits en ex-Yougoslavie, au Tchad, au Liban, au Kosovo ou la guerre du Golfe). Elle leur vient en aide, afin, par exemple, qu'ils fassent valoir leurs droits. Il ne restait à la FNAM 79 qu'à recevoir sa "carte d'identité", c'est-à-dire son drapeau.

Grâce à la générosité de la Ville, mais aussi du Conseil général, de l'office national des anciens combattants et

victimes de guerre, du Chevron (association des sous-officiers d'active et amis du musée de l'Ensoa), et de l'UNC-AFN (Union nationale des combattants d'Afrique du Nord), c'est chose faite depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003. Le drapeau a été remis au président départemental, Patrice Bruneteau, par le président national, Laurent Attar-Bayrou, à l'issue de l'assemblée générale de l'UDAC-VG (union départementale des anciens combattants et victimes de guerre).

Sur une face du drapeau, le blason de la FNAM, représentant l'ONU et les différents corps d'armée qui ont participé aux missions extérieures. Sur l'autre, les armoiries de Niort.

La FNAM 79 compte pour l'instant une dizaine de membres, dont la moyenne d'âge est de quarante ans et va prendre part aux cérémonies commémoratives de l'attentat du "Drakkar" qui vit périr cinquante-huit Français le 23 octobre 1983 au Liban. Elle voudrait aussi installer une stèle en souvenir des morts pour la France des missions extérieures au cimetière des Sablières. Enfin, comme l'an passé, elle va inviter le public à participer à l'opération "Un colis pour un soldat de la paix". ■

Renseignements et inscriptions auprès du président au 06 63 67 06 55.



La FNAM 79 dispose désormais de son propre drapeau.



# Les conseils de quartier au grand complet

Pour la deuxième fois de leur courte histoire, les 9 conseils de quartiers niortais se réunissent en assemblée plénière.



Aller à la rencontre des habitants fait partie de la démarche d'ensemble entreprise par les conseils de quartier.

Bruno Derbord

Rendus obligatoires par la loi du 27 février 2002 pour les communes de plus de 80 000 habitants, les conseils de quartier sont le fruit, dans notre ville de 60 000 âmes, d'un processus démocratique engagé de longue date. Dix-huit mois se seront écoulés entre la délibération municipale du 11 mars 2002 qui les a officiellement créés (lire *Vivre à Niort* n° 125) et l'assemblée plénière du 4 octobre prochain. Dix-huit mois

pendant lesquels se construit petit à petit cette démocratie participative. On constate aujourd'hui que, en général, les gens sont très impliqués et que chaque conseil de quartier s'est saisi du rôle qui lui a été proposé. Le grand rendez-vous du 4 octobre à la Chambre de commerce et d'industrie s'annonce donc comme l'occasion de dresser un bilan d'étape de ce processus de longue haleine.

## Réflexion et action

Pour la municipalité comme pour les bénévoles, dont les plus jeunes étaient tout juste majeurs au moment de leur nomi-

nation, il a été nécessaire de s'adapter à cette nouvelle instance qui attribue aux 9 conseils de la ville des compétences

concernant les investissements de proximité, tels la propreté ou les équipements de voirie (les demandes le plus nombreuses).

Après le bilan réalisé dans chaque quartier courant septembre (ces réunions étaient publiques), l'assemblée plénière sera l'occasion d'échanger les

expériences entre quartiers mais aussi de participer aux ateliers proposés sur différents thèmes (méthode de travail en matière d'aménagement urbain, par exemple).

Dans l'après-midi, tous se retrouveront au stade René-Gaillard pour le 1<sup>er</sup> tournoi sportif inter-quartiers, qui verra se confronter les 9 équipes des quartiers ainsi qu'une formation municipale composée d'élus et de fonctionnaires. Une coupe récompensera le quartier qui aura obtenu le plus de points dans les trois disciplines (football, basket et pétanque).

Au total, plus de 300 personnes sont conviées à l'assemblée plénière et, pour la première fois, la Ville s'intègre à la 5<sup>e</sup> Journée nationale des quartiers, qui a réuni près de 70 communes françaises l'an dernier. ■

Isabelle Jeannerot



Le conseil de quartier du centre-ville s'est mobilisé pour l'achat d'une "balayeuse-aspiratrice" (lire également page 11).

## ACTU'QUARTIERS

Suite à une proposition de l'association des parents d'élèves, le conseil de quartier Nord entreprend de sécuriser la circulation à l'école des Brizeaux. Les réunions instituées entre tous les acteurs concernés ont permis une véritable concertation qui a abouti à la validation d'un projet d'aménagement définitif. Il s'agit de créer une soixantaine de places de parking ainsi qu'un accès pour les bus et, à la demande des parents d'élèves, un "parking minute" (permettant de déposer son enfant sans avoir à garer son véhicule). Les travaux sont prévus au 1<sup>er</sup> semestre 2004. Budget : 150 000 euros.

À l'écoute des habitants, y compris des plus jeunes, et prenant de l'avance sur l'Oru (Opération de renouvellement urbain), le conseil de quartier du Clou-Bouchet aménage une piste de roller et vélo pour les petits (moins de 10 ans). Le projet, actuellement en cours d'étude au service voirie, sera présenté aux habitants avant une inauguration prévue en fin d'année. Budget : 14 000 euros dont 4 000 d'aménagements (mobiliers tel que bancs, tables).

Concernés au premier chef par l'implantation d'une usine classée Seveso sur leur secteur, les conseils de quartier de Champclairot-Goise-Champommier et Saint-Florent ont été consultés lors de l'enquête publique relative au Plan particulier d'intervention (PPI) de l'entreprise Sigap-Ouest. Elaboré puis approuvé par la préfecture, qui coordonne la mobilisation des services de secours en cas d'incident, le PPI est désormais en vigueur. Auparavant, les membres du bureau des deux conseils de quartiers avaient pu obtenir des informations sur les risques encourus, assister à une réunion en préfecture et même rencontrer le responsable de l'usine de gaz liquéfié, qui leur avait présenté les dispositifs de sécurité mis en place.